

nable, et, pour ma part, j'en suis aussi intimement convaincu.

Lorsque j'ai lu l'intéressante conférence de l'honorable député de Bruce-nord (M. McNeill), donnée à Londres et plus récemment au Canada, sur la question du commerce entre les colonies, ce qu'il appelle commerce préférentiel, on peut être certain que j'ai partagé tous les sentiments qu'il a exprimés.

Il est indiscutable que c'est de ce côté qu'il nous faut chercher l'expansion de notre commerce, puisqu'on élève une muraille de Chine, entre nous et les Etats-Unis, et qu'on rend tout commerce avec ce pays presque impossible, à moins que le bill Wilson n'apporte des modifications importantes dans le tarif.

Nous savons ce qu'a fait le tarif McKinley, et ce que nous en avons souffert. J'ai été heureux d'apprendre par le discours de l'honorable député de Bruce-nord que, non seulement les colonies-sœurs commencent à s'éveiller à l'importance d'un commerce préférentiel entre elles, mais que, même en Angleterre, où une crise sérieuse sévit actuellement, cette idée gagne du terrain tous les jours.

Le jour n'est pas éloigné où les différentes colonies anglaises devront étudier sérieusement, à fond, l'opportunité de commercer avec celles d'entre elles qui seront disposées à le faire, aux conditions les plus larges, les plus généreuses et les plus étendues, ce qui augmenterait la puissance et rehausserait le prestige de l'Empire. Je crois que l'honorable député d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright) partage aussi les opinions de mon honorable ami sur le commerce intercolonial; car, dans son amendement, il demande que le tarif soit remanié de manière à nous donner un commerce plus libre avec le monde entier, mais surtout avec l'Angleterre et les Etats-Unis. En rédigeant ce paragraphe, il a dû avoir un œil sur le papier et l'autre, sur l'honorable député de Stincoe-nord (M. McCarthy), dont il connaît les idées. Il existe une espèce d'influence magnétique entre eux, et je suis certain que cette influence s'est fait sentir au moment de la rédaction de ce paragraphe, afin de lui attirer le plus grand nombre d'adhérents possible.

J'ai lu et relu cet amendement, mais je n'ai pu y trouver un seul mot au sujet de la réciprocité illimitée, ou de l'union commerciale, projets que l'honorable député a si éloquemment préconisés à différentes reprises.

Nous avons modifié notre tarif; pourquoi cette modification était-elle nécessaire? Parce qu'il nous faut être à la hauteur des circonstances et marcher avec le temps. Si nous n'avions pas fait les changements proposés, nous serions en arrière de notre temps. L'honorable ministre des Finances a donné les raisons des changements apportés. Il a considérablement réduit pour les cultivateurs les droits sur les instruments aratoires et, quant au fil d'engrangement, le pétrole et autres articles de cette nature, les prix en sont considérablement modifiés.

La population désirait des changements et le gouvernement les a accordés. Pourquoi? Parce que le pays progresse, ses travaux augmentent, la richesse matérielle ajoute à sa prospérité, et il est possible, aujourd'hui, de prélever un revenu suffisant, sans recourir à des taxes excessives, et c'est pour ces raisons que le ministre des Finances a adopté la politique de progrès qu'il nous a exposée dans son discours sur le budget.

On prétend qu'en principe, les articles de nécessité devraient être admis en franchise, et pourquoi pas le thé et le sucre? Les classes ouvrières ont

autant de droit que les classes plus aisées aux commodités de la vie, et c'est pour cela que ces articles sont mis à leur portée, à bas prix. On peut remarquer cette tendance d'un bout à l'autre du tarif.

Il y a cependant un article de ce tarif que j'aimerais voir modifier, et l'honorable ministre des Finances m'excusera, si j'ose lui donner un conseil, — je veux parler des droits sur les livres et la littérature. Je considère que dans un jeune pays comme le Canada, l'esprit a autant de droit que le corps à une nourriture à bon marché.

On développe les muscles avec du bœuf, mais pour développer l'activité intellectuelle, il faut de la bonne littérature et, dans un pays comme le nôtre, qui atteint aux plus hauts degrés de l'activité intellectuelle, qui possède dans toutes les carrières, dans les sciences et la littérature, des hommes éminents, qui nous font une réputation à l'étranger, il n'est que juste que dans nos écoles, nos collèges, nos universités, la littérature ne soit pas taxée.

Je ne veux pas imposer ma manière de voir à l'honorable ministre des Finances, mais j'espère qu'il reconsidérera la question, qu'il arrivera à une solution satisfaisante pour moi et pour ceux que je représente; car, je le répète, je suis d'opinion que le Canada, qui est un jeune pays, devrait laisser entrer les livres en franchise et j'espère que le ministre des Finances se rendra à ma demande, avant que le tarif soit définitivement adopté par cette Chambre.

Il y a encore une autre question que je désire traiter, et elle touche de très près à la question financière.

En écoutant l'éloquente réponse de l'honorable député d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright) au discours du ministre des Finances sur le budget, j'ai été surpris au-delà de toute expression, en entendant parler ainsi un homme d'une si grande culture littéraire, un homme si bien connu dans tout le Canada, un homme qui s'est distingué, il y a déjà des années, sur ce côté-ci de la Chambre qu'il a abandonné pour des raisons que je n'ai pas à donner ici. Je suis convaincu qu'au plus profond de son for intérieur, depuis qu'il s'est séparé de son parti, il n'a jamais été entièrement satisfait, car il n'a jamais obtenu aucun succès.

Dans ce pays, quand un homme appartient à un parti, il doit étudier à fond la politique et les tendances de ce parti, et lorsqu'il est convaincu qu'il a raison, il doit agir pour le mieux de son pays, sans permettre à des questions d'intérêt personnel de le faire dévier du droit sentier, car il ne doit pas avoir sa personnalité en vue: l'intérêt du pays doit primer toute autre considération.

Dans le chef de la l'opposition, je vois un homme hautement respecté dans tout le Canada, un chef de la grande race française dans ce pays, cette race qui, au point de vue historique et à tous les autres points du vue, a tant fait pour le progrès du Canada, soit dans le parti de la réforme, soit dans le parti conservateur. Je considère la nationalité française comme faisant partie intégrante du pays au même degré que la race anglo-saxonne, et je ne doute pas qu'elle continuera à coopérer avec nous comme par le passé, qu'elle se tiendra en balance serrée, saura toujours se mettre au-dessus des considérations personnelles et travaillera de toutes ses forces à l'avancement matériel et à la prospérité de notre commune patrie.

Je vois aussi devant moi l'honorable député de Bothwell (M. Mills), que sir John Macdonald aimait